

# DISPOSITIFS D'AIDE AU DEPART EN VACANCES

*ACCESSIBLES AUX PUBLICS DU 18E ARRONDISSEMENT DE PARIS*

# DISPOSITIFS SELON LES PUBLICS

page 3

Pour les  
Enfants

page 5

Pour les  
Jeunes

page 6

Pour les  
Familles

page 8

Pour les  
Séniors

page 9

Et à  
Paris...

## Points Information Vacances

Pour se renseigner sur l'utilisation de l'ensemble des dispositifs d'aide au départ en vacances, et être aidé dans la réalisation de ses démarches d'inscription aux dispositifs d'aide au départ en vacances, possibilité de se rendre dans des Points Information Vacances (PIV).

Liste des PIV agissant dans le 18e :

### **Centre Social Accueil Goutte d'or**

26, rue de Laghouat

01.42.51.87.75

[ago@ago.asso.fr](mailto:ago@ago.asso.fr)

### **Centre social CAF Belliard**

145, rue de Belliard

01 53 06 34 59

[\\_pivcsbelliard@gmail.com](mailto:_pivcsbelliard@gmail.com)

[centre-belliard.cafparis@caf.cnafmail.fr](mailto:centre-belliard.cafparis@caf.cnafmail.fr)

### **Centre Social Maison Bleue**

24, avenue de la Porte Montmartre

01 53 09 24 38 14

[contact@maisonbleue-pm.org](mailto:contact@maisonbleue-pm.org)

### **Association Espoir 18**

65, rue Pajol

01 42 09 79 20

[espoir18.assos@gmail.com](mailto:espoir18.assos@gmail.com)

### **Centre social Rosa Parks**

219, Boulevard Macdonald

01 42 85 85 88

[contact@centrosaparks.paris](mailto:contact@centrosaparks.paris)

## Action Collégiens

Dispositif de la ville de Paris qui propose différentes activités sur le temps péri et extra-scolaire, dont des séjours 3 week-ends par an et 6 séjours par an en période de vacances scolaires hors vacances de Noël.

### Bénéficiaires

Collégiens âgés entre 11 et 16 ans dont le collège se situe en quartier politique de la ville ou classé en réseau d'éducation prioritaire (REP).

### Tarifs et aides financières disponibles

Les prix sont indexés sur la tarification de la Caisse des Ecoles, établie en fonction des ressources de la famille.

**Selon la durée du séjour (5 ou 10 jours) et ce mode de calcul, le coût d'un départ peut s'établir entre 10,95€ et 266€, avec la possibilité de solliciter les aides au départ en vacances VACAF pour le règlement.**

### Démarches pour l'inscription

Se renseigner auprès de l'adjoint éducatif en charge du dispositif Action Collégiens des collèges concernés.

**Nota : Nombre de places disponibles par séjour très réduit (8 places par collège concerné).**

*Collèges bénéficiaires du dispositif dans le 18e : Clémenceau, Mayer, Berlioz, Utrillo, Césaire, Dormoy, Curie, Philippe.*

## Aide au départ Enfants (AVE)

Aide financière de la CAF, faisant partie des dispositifs VACAF, visant à favoriser les départs en vacances d'enfants en colonie ou en camp de vacances au sein d'un centre agréé par la CAF, dans la limite d'un départ de 15 jours maximum.

### Bénéficiaires

Enfants de familles allocataires de la CAF âgés de 3 à 17 ans, dont le Quotient Familial est inférieur à 700€ pour l'année en cours.

### Tarifs et aides financières disponibles

L'aide financière accordée est comprise entre 15 et 30€ par enfant et par jour.

Ce montant dépend de la tranche de quotient familial. **Elle est plafonnée à 450€ maximum par enfant et par séjour.** Ce montant est bonifié pour un enfant bénéficiaire de l'Allocation d'Education Enfant Handicapé (AEEH).

### Démarches pour l'inscription

Pour bénéficier de cette aide au départ, il faut obligatoirement s'inscrire à un des séjours VACAF. Possibilité de s'inscrire pour un des séjours proposés sur le site internet suivant : <http://www.vacaf.org/>

Renseignements possibles et aide à l'inscription au centre social CAF Belliard (voir adresse en dernière page).

## Arc-en-Ciel

Régi par la ville de Paris, ce dispositif permet un départ en séjour collectif pendant quelques jours en France durant les vacances estivales, au travers d'un large choix de destinations, de séjours à thèmes et d'activités proposées.

### Bénéficiaires

Enfants et adolescents âgés entre 4 et 16 ans et domiciliés à Paris.

### Tarifs et aides financières disponibles

La tarification du séjour dépend uniquement du niveau du quotient familial.

Exemple : **Avec un quotient familial compris entre 235 et 384€, le coût d'un séjour restant à la charge de la famille est de 27€ pour 5 jours et de 64,80€ pour 12 jours.**

### Démarches pour l'inscription

Effectuer une demande de rendez-vous pour une inscription par téléphone entre mi-janvier et mi-février au service des Vacances Arc-en-Ciel, joignable au 01.42.76.29.72. ou sur [www.paris.fr/vacances-arc-en-ciel](http://www.paris.fr/vacances-arc-en-ciel).

Liste des séjours disponibles sur le site de la Ville de Paris rubrique Vacances Arc-en-Ciel.

## Caisse des Ecoles du 18e

Proposition de séjours en centre de vacances faites par la mairie du 18e par l'intermédiaire de la Caisse des Ecoles de l'arrondissement durant les mois de juillet et d'août à des tarifs accessibles.

### Bénéficiaires

Enfants et adolescents âgés entre 4 et 16 ans habitant le 18e arrondissement.

### Tarifs et aides financières disponibles

Les tarifs des séjours sont établis selon le Quotient Familial pour les familles allocataires de la CAF et selon le dernier avis d'imposition de l'ensemble du foyer pour les familles non-allocataires.

**Exemple : Avec un quotient familial compris entre 234 et 384€, un séjour de 10 jours coûtera 54€, soit 5,40€ par jour.**

### Démarches pour l'inscription

Inscription uniquement sur rendez-vous en contactant l'adresse [18d@cde18.org](mailto:18d@cde18.org)

Renseignements possibles et aide à l'inscription auprès des Points Information Vacances (voir adresses en dernière page).

Liste des séjours disponibles sur le site internet de la Caisse des Ecoles du 18e : [www.cde18.fr](http://www.cde18.fr) / rubrique Séjours d'Eté.

## Centre de Vacances et de Loisirs

Dispositif du Secours Populaire qui permet le départ d'enfants et d'adolescents dans un centre de vacances et de loisirs, dans le cadre notamment de séjours à thèmes (sportifs, artistiques, découvertes...).

### *Bénéficiaires :*

Enfants et adolescents âgés entre 3 et 17 ans dont les familles sont domiciliées à Paris et non imposables et qui sont dans l'une des deux situations suivantes :

- Allocataires de la CAF avec un quotient familial inférieur à 700.
- Non-allocataires de la CAF et bénéficiaires de l'Aide Médicale d'Etat.

### *Tarifs et aides financières disponibles :*

**Le prix d'un séjour pour 2 semaines peut varier de 90 à 225€ selon le Quotient Familial.**

**Pour les non-allocataires et bénéficiaires de l'Aide Médicale d'Etat, tarif unique de 135€.**

Possibilité de soutien financier au titre de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) de l'Espace Parisien des Solidarités, via le service social d'arrondissement ou l'Assistante Sociale scolaire, pour une participation au règlement des frais de séjour.

### *Démarches pour l'inscription :*

Renseignements et demande d'inscription possibles auprès du standard téléphonique (01.53.41.39.39) ou bien en se rendant directement dans les locaux du Secours Populaire 18e : 6, passage Ramey 75018 PARIS.

Inscriptions entre les mois de février et de mai.

**Nota : Pour les inscriptions, une priorité est accordée aux bénéficiaires des actions du Secours Populaire.**

## Familles de Vacances

Dispositif du Secours Populaire qui permet à un enfant de pouvoir partir avec une famille bénévole du Secours Populaire sur son lieu de vacances en France, durant deux semaines consécutives maximum.

### *Bénéficiaires :*

Enfants de 6 à 10 ans dont les familles sont domiciliées à Paris et non imposables et qui sont dans l'une des deux situations suivantes :

- Allocataires de la CAF avec un quotient familial inférieur à 700 ou bénéficiaires des aides VACAF.
- Non-allocataires de la CAF et bénéficiaires de l'Aide Médicale d'Etat.

### *Tarifs et aides financières disponibles :*

**Le prix d'un séjour pour un enfant pour 2 semaines peut varier de 0 à 120€ selon le Quotient Familial.**

**Pour les non-allocataires et bénéficiaires de l'Aide Médicale d'Etat, tarif unique de 120€.**

Possibilité de soutien financier au titre de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) de l'Espace Parisien des Solidarités, via le service social d'arrondissement ou l'Assistante Sociale scolaire, pour une participation au règlement des frais de séjour.

### *Démarches pour l'inscription :*

Renseignements et demande d'inscription possibles auprès du standard téléphonique (01.53.41.39.39) ou bien en se rendant directement dans les locaux du Secours Populaire 18e : 6, passage Ramey 75018 PARIS.

Inscriptions entre les mois de février et de mai.

**Nota : Pour les inscriptions, une priorité est accordée aux bénéficiaires des actions du Secours Populaire.**

## Premiers Départs

Dispositif de la CAF d'aide au premier départ en vacances destiné aux enfants et adolescents, issu d'un partenariat entre l'organisme et des associations promouvant le tourisme social comme l'UCPA.

### *Bénéficiaires :*

Familles allocataires de la CAF de Paris dont les enfants ou jeunes qui sont âgés entre 6 et 17 ans souhaitent réaliser un premier départ en vacances collectives dans des séjours type centres de vacances ou séjours itinérants.

### *Tarifs et aides financières disponibles :*

Des aides financières sont accordées sur les frais de séjour et les frais de transport selon le quotient familial.

**Le montant de l'aide accordée peut représenter entre 75 et 85% du montant global du départ en vacances.**

L'accès à cette aide ouvre également droit à un accompagnement social car l'inscription à ce dispositif d'un enfant ou jeune d'une famille allocataire de la CAF de Paris se fait dans le cadre d'un projet global d'accompagnement.

### *Démarches pour l'inscription :*

Demande à présenter auprès d'un travailleur social de la CAF de Paris, chargé d'inscrire les enfants et les jeunes des familles concernées.

Renseignements possibles et aide à l'inscription au sein du centre social CAF Belliard (voir adresse et coordonnées en dernière page).

## Carte SNCF "Avantage Jeune"

Carte de réduction sur les voyages en train réalisés avec la SNCF sur une sélection de destinations, dont l'achat est rentabilisable rapidement.

### **Bénéficiaires :**

Jeunes de 12 à 27 ans.

### **Avantages :**

- Réductions de -30% garantis sur les prix des billets SNCF de TGV "InOui" en France et vers l'Allemagne, l'Italie, la Suisse et le Luxembourg.
- Réductions allant de -25% à 50% sur les prix des billets de train TER et InterCités.
- Réductions de -60% pour les enfants âgés de 4 à 11 ans accompagnants le titulaire de la carte, dans la limite de 3 enfants accompagnants maximum.
- Réductions de -15% sur le prix du service de livraison de bagages, sur la restauration à bord ainsi que sur la location de voitures en gare (uniquement chez le loueur de voitures AVIS).
- Les prix des billets en dernière minutes sont plafonnés (39€ pour un trajet de moins d'1h30, 59€ pour moins de 3h et 79€ pour un trajet de plus de 3h).

**Nota : Cette carte ne donne pas accès à des réductions sur les billets OUIGO.**

### **Démarches pour l'inscription :**

Procédure d'achat de la carte totalement dématérialisée sur le site internet de la SNCF.

**Prix : 49€ avec une durée de validité d'un an.**

## Départ 18:25

Dispositif de l'Agence Nationale des Chèques-Vacances (ANCV) qui propose des séjours dédiés aux jeunes qui souhaitent partir en séjour en autonomie, que ce soit en France ou en Europe.

### **Bénéficiaires :**

Jeunes de 18 à 25 ans, résidents en France, ayant un revenu fiscal de référence inférieur à 17.280€ pour une part fiscale OU se trouvant dans l'une des situations suivantes :

- Étudiant boursier.
- En contrat d'apprentissage.
- En contrat aidé.
- Volontaire en service civique.
- Inscrit dans une école de la 2nde chance
- Suivi par l'Aide Sociale à l'Enfance
- Bénéficiaire de la garantie jeunes

### **Tarifs et aides financières disponibles :**

Le dispositif ouvre droit à une aide financière qui finance jusqu'à 80% du prix du séjour. **Elle est plafonnée à 250€ par personne par an.**

### **Démarches pour l'inscription :**

La réservation d'un séjour doit se faire sur le portail dédié ([www.depart1825.com/](http://www.depart1825.com/)) car l'attribution de l'aide financière se fait uniquement si le séjour est réservé auprès d'établissements sous convention avec l'ANCV.

Pour un accompagnement personnalisé sur la marche à suivre, contactez Tom ROUVEURE, chargé de développement de l'action sociale en Île-de-France pour l'ANCV : [trouveure@ancv.fr](mailto:trouveure@ancv.fr)

## Paris Jeunes Vacances

Soutien financier de la ville de Paris accordé aux jeunes Parisiens souhaitant organiser un séjour à finalité touristique en autonomie durant l'année, que ce soit en période de vacances ou non.

### **Bénéficiaires :**

Jeunes de 16 à 30 ans obligatoirement domicilié à Paris.

### **Tarifs et aides financières disponibles :**

**Le dispositif ouvre droit à une aide financière individuelle attribuée sous la forme de chèques-vacances d'un montant total de 200€.**

### **Démarches pour l'inscription :**

1) Le dépôt des dossier se fait de manière dématérialisée sur le site <http://www.paris.fr/pages/paris-jeunes-vacances-7490>. Il est nécessaire de créer un compte MonParis pour déposer un dossier de candidature.

2) Constituer le dossier de candidature avant le début de la période de vacances où le départ est souhaité (les commissions d'examen des dossiers ayant lieu avant chaque période de vacances scolaires). Pour les vacances d'été 2022, les dossiers doivent être déposés avant le 30 mai 2022. Les dossiers remis plus tard seront traités ultérieurement, lors de la commission de la rentrée en octobre.

Possibilité d'obtenir de l'aide pour la réalisation du dossier de candidature dans les Espaces Paris Jeunes, Centres Paris Anim' et Points Information Vacances (voir adresses en première page).

Renseignements possibles sur le dispositif auprès de la Sous-direction de la jeunesse : [djs-parisjeunesvacances@paris.fr](mailto:djs-parisjeunesvacances@paris.fr)

## Aide au Départ Familles (AVF)

Aide financière, faisant partie des dispositifs VACAF, accordée aux familles pour un séjour, de 14 nuits maximum, au sein d'un établissement agréé par la CAF.

### *Bénéficiaires :*

Familles allocataires de la CAF dont le Quotient Familial est inférieur à 700€. Destiné aux Parents et à leurs enfants âgés de moins de 18 ans.

### *Conditions :*

La présence d'au moins un adulte et un enfant ayant droit pour le séjour est obligatoire.

### *Tarifs et aides financières disponibles :*

Le montant de la participation financière accordée dépend de la situation familiale et du quotient familial, avec une prise en charge de 40 à 60% du coût du séjour.

**Aide maximale de 730€ par famille et de 1000€ pour les familles nombreuses** (3 enfants ou plus de moins de 18 ans à charge).

### *Démarches pour l'inscription :*

Inscription et réservations à réaliser sur le site internet : <http://www.vacaf.org/>

Renseignements possibles et aide à l'inscription au sein du centre social CAF Belliard (voir adresse en dernière page).

## Aide à la Mobilité Vacances

Dispositif complémentaire de l'AVF qui octroie aux familles une aide financière permettant de réduire le coût du transport dans le cadre d'un séjour labellisé VACAF.

### *Bénéficiaires :*

Familles allocataires de la CAF dont le Quotient Familial est inférieur à 700€.

### *Conditions :*

Les allocataires doivent obligatoirement :

- régler les arrhes ou l'acompte à la structure de vacances avant le départ,
- réaliser le séjour en période estivale, soit entre le 8 juillet et le 31 août.

### *Tarifs et aides financières disponibles :*

Le montant de l'aide financière octroyée est calculé en fonction de la distance entre le lieu de résidence et la destination de vacances.

Si la distance est comprise entre 200 et 400km, l'aide sera de 100€, au dessus de 400km elle sera de 200€.

**Possibilité de bénéficier en parallèle d'autres dispositifs de réduction du coût du transport** (Billet Congé Annuel, Carte Familles Nombreuses...).

### *Démarches pour l'inscription :*

Inscription et réservations du séjour à réaliser sur le site internet : <http://www.vacaf.org/>

L'aide sera directement versée dans le mois qui précède le départ.

## Aide aux Vacances Sociales (AVS)

Dispositif destiné aux familles qui souhaite réaliser un premier départ en vacances dans une structure labellisée VACAF en ayant l'objectif de le réaliser en autonomie.

### *Bénéficiaires :*

Familles allocataires de la CAF dont le Quotient Familial est inférieur à 700.

### *Conditions :*

Dans le cadre de ce dispositif, les familles seront accompagnées par un travailleur social de la CAF de Paris dans le but de co-construire le projet de départ en vacances.

### *Tarifs et aides financières disponibles :*

Ce dispositif permet d'accéder à des aides financières sur les frais de séjour et les frais de transport, qui sont modulées en fonction du niveau de quotient familial.

**Le montant total de l'aide accordée peut représenter entre 75 et 85% du montant global du départ en vacances.**

### *Démarches pour l'inscription :*

Demande à présenter auprès d'un travailleur social CAF chargé d'accompagner le projet.

Renseignements possibles et aide pour l'inscription au centre social CAF Belliard (voir adresse en dernière page).

## Bourse Solidarité Vacances

Dispositif de l'ANCV : séjours à des tarifs solidaires avec un accompagnement social pour la préparation d'un départ en vacances en autonomie.

### *Bénéficiaires :*

Familles ayant un Quotient Familial inférieur à 1000 ou étant bénéficiaires de la Couverture Maladie Universelle.

### *Conditions :*

S'inscrire au dispositif via une structure partenaire de l'ANCV et réaliser un séjour d'au minimum 8 jours et 7 nuits.

### *Tarifs et aides financières disponibles :*

**Les séjours proposés sont présentés à des prix allant de -50% à -70% en comparaison au tarif habituel.**

### *Démarches pour l'inscription :*

Renseignements possibles auprès des structures du 18<sup>e</sup> arrondissement partenaires de ce dispositif de l'ANCV, dont les coordonnées sont inscrites en dernière page :

- Association Espoir 18.
- Centre de Gestion CAF La Chapelle.
- Centre Social Accueil Goutte d'Or (uniquement pour les habitants du quartier de La Goutte d'Or).
- Centre Social CAF Belliard.

## Billet Congé Annuel SNCF

Dispositif de la SNCF qui permet de bénéficier, une fois par an, d'une réduction significative des prix des billets de train pour l'organisation d'un départ par le train en vacances, réalisé seul ou en famille.

### *Bénéficiaires et conditions :*

Pour en bénéficier il faut réaliser un voyage supérieur à 200 kilomètres et être dans l'une des situations suivantes :

- Stagiaire de la formation professionnelle
- Salarié ou agent de la fonction publique
- Travailleur à domicile
- Exploitant agricole
- Allocataire de la CAF ou de la MSA
- Demandeur d'emploi
- Retraité ou pré-retraité
- Pensionné, orphelin, veuf(ve) de guerre

Les conjoints, enfants de moins de 21 ans et les parents de la personne bénéficiaire peuvent également bénéficier des mêmes réductions.

### *Tarifs et aides financières disponibles :*

**Réductions de -25% garantis sur le prix des billets et de -50% si le paiement est réalisé avec des chèques-vacances.**

### *Démarches pour l'inscription :*

Remplir un dossier correspondant à sa situation, qui est disponible en gare ou téléchargeable sur le site internet de la SNCF rubrique Congés Annuels, et le déposer à un agent dans un point de vente SNCF 24H maximum avant le départ projeté.

## Cartes SNCF

### CARTE AVANTAGE ADULTE :

Destinée aux parents âgés de 27 à 59 ans. Elle permet des **réductions sur les billets de train TGV InOui allant de -25% à -30%** et jusqu'à -50% sur les TER et Intercités pour le parent bénéficiaire, un accompagnateur ainsi qu'un ou plusieurs enfants. **Pour les enfants de moins de 12 ans, la réduction sur les billets est de -60%** (possible pour 3 enfants maximum).

Les prix des billets en dernière minutes sont plafonnés (39€ pour un trajet de moins d'1h30, 59€ pour moins de 3h et 79€ pour un trajet de plus de 3h).

Les réductions sont applicables pour un séjour de minimum une nuitée et un jour de week-end. **Carte valable 1 an au prix de 49€.**

### CARTE FAMILLES NOMBREUSES :

Destinée aux familles avec plus de 3 enfants. Elle permet aux familles de bénéficier de réductions significatives sur le prix des billets.

**3 enfants : -30% ; 4 enfants : -40% ; 5 enfants : -50% ; 6 enfants et plus : -75%.**

**Carte individuelle valable 3 ans au prix de 19€ par carte.** Renseignements sur le site internet de la SNCF.

## Séjours Familiaux

Dispositif du Secours Populaire de Paris qui mobilise des partenaires associatifs comme l'UCPA pour faire partir des familles en pension complète (hébergement et transports compris) à des tarifs accessibles.

### *Bénéficiaires et conditions :*

- Familles disposant d'au moins un enfant à charge.
- N'étant jamais parties avec le Secours Populaire Français.
- Étant Non imposable.
- Domiciliées à Paris

### *Tarifs et aides financières disponibles :*

#### Exemples de prix d'un séjour pour 1 semaine :

Gratuit pour les enfants de 0 à 2 ans, 75€ pour les enfants de 3 à 11 ans, 90€ pour les jeunes de 11 à 17 ans et 120€ pour les adultes.

**Déduction de 40 à 60% du prix du séjour pour les allocataires bénéficiant des Aides au Départ Familial (AVF) de la CAF.**

Possibilité de soutien financier au titre de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) de l'Espace Parisien des Solidarités.

### *Démarches pour l'inscription :*

Renseignements possibles auprès du standard téléphonique (01.53.41.39.39) ou bien dans les locaux du 6, passage Ramey 75018 PARIS.

Prise de RDV pour l'inscription entre les mois de février et de mars.

**Nota : Pour les inscriptions, une priorité est accordée aux bénéficiaires des actions du Secours Populaire.**

## Vacances et Familles

L'association Vacances et Familles accompagne des ménages et des familles à la réalisation d'un séjour de vacances en autonomie.

Les familles peuvent bénéficier des conseils de l'équipe de bénévoles et de salariés, qui peuvent les orienter sur un des 300 séjours proposés répondant le plus à leurs attentes.

### *Bénéficiaires et conditions :*

- Familles bénéficiant des Allocations Familiales ou de la Mutuelle Sociale Agricole (MSA).
- Se trouvant en situation régulière sur le territoire national.
- Ayant une attestation de responsabilité civile et une attestation de paiement CAF ou MSA récente.

### *Tarifs et aides financières :*

**Tarif du séjour selon le quotient familial (paiements en 4 fois possibles).**

### *Démarches pour l'inscription :*

Renseignements par téléphone au 01 55 84 21 81 ou par e-mail à : [asso.idf@vacancesetfamilles.org](mailto:asso.idf@vacancesetfamilles.org)

## Bourse Solidarité Vacances

Proposition de séjours à des tarifs solidaires avec un accompagnement social pour la préparation d'un départ en vacances en autonomie.

### *Bénéficiaires et conditions :*

Accessible aux familles avec un quotient familial inférieur à 1000€. S'inscrire au dispositif via une structure partenaire de l'ANCV et réaliser un séjour d'au minimum 8 jours et 7 nuits.

### *Tarifs et aides financières disponibles*

**Les séjours proposés sont présentés à des prix allant de -50% à -70% en comparaison au tarif habituel.**

### *Démarches pour l'inscription :*

Renseignements possibles auprès des structures partenaires du dispositif dans le 18<sup>e</sup> arrondissement (adresses et coordonnées mentionnées en première page) :

- Association Espoir 18
- Centre de Gestion CAF La Chapelle
- Centre Social Accueil Goutte d'Or (uniquement pour les habitants du quartier de La Goutte d'Or) :
- Centre Social CAF Belliard

## Carte SNCF Avantage Senior

Carte de réduction sur les billets de train SNCF à destination des personnes de plus de 60 ans.

### *Avantages :*

Tarifs réduits de -30% sur les billets de train SNCF en France et vers l'Europe. Tarifs réduits de -60% sur les billets de train des accompagnants âgés de 4 à 11 ans (dans la limite de trois enfants accompagnateurs maximum).

### *Démarches pour l'inscription :*

Achat de la carte directement sur le site internet de la SNCF ou directement auprès des guichets SNCF des gares.

**Prix : 49 euros. Validité 1 an.**

## Offres de Séjours de l'Espace Parisien des Solidarités 18<sup>e</sup>

L'Espace Parisien des Solidarités porte une offre d'activités de loisirs en direction des seniors y compris l'été (pièces de théâtre, séjours, excursions...). Une offre d'activités est également proposée dans le cadre des clubs seniors.

Pour connaître le détail du programme, renseignements possibles au 115 BIS, rue Ordener ou bien par téléphone au 01.53.09.10.40.

## Programme Seniors en Vacances

Géré par l'Agence Nationale des Chèques-Vacances (ANCV), ce programme propose des offres de séjours "tout compris hors transport" vers 195 destinations en France Métropolitaine, selon deux formats : 5 jours /4 nuits ou 8 jours/ 7 nuits.

### *Bénéficiaires et conditions :*

Pour pouvoir bénéficier de ce programme, il faut remplir trois conditions :

- être âgé de 60 ans ou plus.
- être retraité ou être actuellement sans activité professionnelle.
- résider en France.

Le programme est aussi accessible aux proches aidants, aidants professionnels ou services civiques accompagnant les seniors.

### *Tarifs et aides financières disponibles :*

Le prix maximum d'un séjour est de 410€ par personne pour 8 jours et 343€ pour 5 jours. Une prise en charge partielle du séjour au travers d'une aide financière peut être accordée (sous condition de ressources).

### *Démarches pour l'inscription :*

Pour s'inscrire au programme, il faut remplir et retourner un bulletin d'adhésion à l'ANCV disponible sur [www.ancv.com/seniors-en-vacances](http://www.ancv.com/seniors-en-vacances). Aide possible dans la démarche auprès des Points Information Vacances.

Renseignements possibles auprès de l'ANCV au 0.969.320.616 (prix d'un appel local).

## Séjours Seniors

Dispositif du Secours Populaire permettant le départ en vacances de Seniors au travers d'un séjour organisé en collectif.

### *Bénéficiaires et conditions :*

- Être âgé de 60 ans ou plus.
- Être non imposable.
- Ne pas avoir bénéficié l'année précédant la demande d'un séjour subventionné par l'ANCV.

**Nota : Les personnes ayant déjà bénéficié d'un séjour avec le Secours Populaire Français ne sont pas prioritaires dans les attributions de séjour.**

### *Tarifs et aides financières disponibles :*

Une participation solidaire de 25€ est demandée à l'inscription. **Le reste à charge est calculé en fonction du niveau de ressources des demandeurs (variant entre 75 à 175€ au total pour le voyage, la pension complète, les activités et excursions).**

### *Démarches pour l'inscription :*

Renseignements possibles auprès du standard téléphonique (01.53.41.39.39) ou bien dans les locaux du Secours Populaire du 6, passage Ramey, 75018 PARIS.

Inscriptions entre les mois de mars et de mai.

**Nota : Pour les inscriptions, une priorité est accordée aux bénéficiaires des actions du Secours Populaire.**

## Pass Jeunes

Initiative de la ville de Paris permettant aux jeunes Parisiens et Parisiennes de pouvoir bénéficier d'un carnet de chèques gratuit octroyant un accès gratuit ou à tarif réduits à des offres culturelles, sportives et de loisirs (expositions, cinémas, musées, piscines, visites de sites patrimoniaux...).

### **Bénéficiaires :**

Jeunes âgés entre 15 et 25 ans ayant un lien avec la ville de Paris (lieu de domicile, de travail, d'études ou engagement citoyen dans la ville).

### **Démarches pour l'inscription :**

Les jeunes concernés peuvent réserver gratuitement ce Pass sur le site internet : [www.passjeunes.paris.fr](http://www.passjeunes.paris.fr).

Cet été le Pass Jeunes sera valable du 20 juin au 7 novembre 2022.

Les structures associatives peuvent réaliser une commande groupée, pour distribuer des pass auprès des jeunes publics qu'elles accueillent.

Renseignements possibles sur le dispositif et sur les commandes groupées auprès des Référents Jeunesse de Territoire du secteur Nord :

- Par téléphone au 01 42 76 30 00

## Paris Sport Vacances

Ce dispositif de la ville de Paris propose des stages de pratiques sportives et culturelles à la semaine durant chaque période de vacances scolaires.

Ils se déroulent du lundi au vendredi, soit à la demi-journée ou soit à la journée entière.

### **Bénéficiaires :**

Jeunes parisien.ne.s âgés de 7 à 17 ans.

### **Tarif :**

Les stages sont gratuits hormis les stages à la journée durant les vacances d'été. Les tarifs de ces stages payants dépendent du quotient familial.

Par exemple : pour un QF compris entre 234€ et 384€, le prix est de 3.36€ par jour et de 16.80€ pour les 5 jours.

### **Démarches pour l'inscription :**

Les inscriptions se réalisent pour chaque semaine, jusqu'au mardi avant le début du stage, avec un compte MonParis et le remplissage d'un formulaire sur [www.paris.fr/paris-sport-vacances](http://www.paris.fr/paris-sport-vacances).

Possibilité de réaliser deux stages par enfant et par tranche de vacances scolaires.

Pour tout renseignement complémentaire, possibilité de contacter le bureau Paris Sport Vacances :

- Par téléphone au 01 42 76 30 00 (9h-12h et 14h-16h du lundi au vendredi)
- Par courriel à l'adresse e-mail suivante : [parissportvacances@paris.fr](mailto:parissportvacances@paris.fr)

## Paris l'Été

Programmation d'évènements culturels durant les vacances d'été à Paris accessibles à partir de 10 euros.

Tarif réduit sur un évènement pour :

- Les moins de 30 ans.
- Les plus de 65 ans.
- Les demandeurs d'emploi.
- Les intermittents du spectacle.
- les détenteurs d'une carte d'invalidité et un accompagnateur.
- Les allocataires du RSA.
- Les groupes à partir de 8 personnes.

**Nota : le tarif enfant est accordé aux personnes de moins de 15 ans.**

**Des pass permettent de profiter de tarifs réduits pour se rendre à plusieurs spectacles.**

Renseignements et programmation sur

<https://www.parislete.fr>

Inscription possible au 01 44 94 98 00

## Ville Vie Vacances

Animation de l'espace public dans les quartiers prioritaires durant les vacances d'été par l'intermédiaire de nombreux projets associatifs.

Pour la programmation dans le 18e, possibilité de se renseigner auprès des équipes de développement local du 18e pour l'envoi de la liste des animations proposés (liste des animations disponible à partir de la mi-juin).

JAN FÉV MARS AVRIL MAI JUIN JUI AOÛT SEPT OCT NOV DÉC

